

BPJEPS EDUCATEUR SPORTIF EQUITATION

Formation Continue

RNCP: 40034

1 AN

NIV. 4

CFPPA-YSSINGEAUX.COM



OBJECTIFS DE FORMATION

OBTENIR le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport délivré par le ministère chargé des sports.

SE FORMER à l'organisation et l'encadrement d'activités équestres:

- Connaissances des publics
- Conception de projets d'animation en structure
- Conduite de cycle d'apprentissage
- Techniques équestres

Options; Initiation Poneys cheval ou Equitation d'extérieur



METIERS VISES

Moniteur Enseignant d'équitation, directeur de centre équestre, coach de compétition, responsable dans un organisme de formation professionnelle, secrétaire de direction dans un centre équestre ou une écurie de compétition, auto-entrepreneur



EVALUATION - CERTIFICATION

- Le BP JEPS est obtenu par la réussite des 4UC (Unités Capitalisables). Les passages des épreuves se déroule au centre de formation.



ORGANISATION

- le positionnement nous permettra d'évaluer votre niveau à fin d'individualiser votre parcours.
- Parcours du 12 mois entre entreprise et centre de formation.



POURSUITE D'ETUDE

Autres BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS



LES PLUS

- Centre équestre de taille professionnelle:
 - 2 manèges couverts,
 - 1 carrière extérieure,
 - 1 terrain de cross,
 - 58 chevaux et poneys
- Site exceptionnel au cœur des sucs Yssingelais
- Accès direct bus, parking gratuit, restauration et hébergement
- Etablissement à taille humaine
- Nombreux partenaires professionnels

CONTACT

☎ 04 71 65 70 69

✉ CFPPA.YSSINGEAUX@EDUCAGRI.FR

📍 50 IMPASSE LES EPICEAS - 43200 YSSINGEAUX





CONTENU FORMATION

- > UC1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- > UC2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation
- > UC3 : Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'apprentissage des activités équestres dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure)
- > UC4 : Assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques spécifiques aux activités équestres

 33% Centre - 67% Entreprise



PRE-REQUIS / SELECTION

- Etre majeur
- Aptitude physique à l'équitation
- Avoir un projet d'enseignement de la pratique équestre validé
- Etre titulaire de l' AFPS ou PSCI ou équivalent
- Satisfaire aux tests d'exigences préalables (TEP) ou à la CEP3 ET aux tests d'entrée en formation (écrit et entretien de motivation)
- Galop 7 conseillé
- Avoir une licence fédérale compétition division club minimum en cours de validité



INSCRIPTION

- Dossier d'inscription
- Délai de traitement administratif de 3 semaines minimum avant accès à la formation



INDIVIDUALISATION PARCOURS

- Réduction de parcours (dispense) possible en fonction du parcours antérieur et des diplômes obtenus
- Complément de formation dans une tierce entreprise si besoin



MODALITES PEDAGOGIQUES

Travaux individuels, de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et étude de cas
Mises en situation en centre équestre



COÛT DE FORMATION

- Participation aux tests d'entrée gratuite
- Prévoir une tenue de travail adaptée
- Tarif horaire de 13,50€ par stagiaire
- Prise en charge pour les demandeurs d'emploi par le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes / Union Européenne ou France Travail (AIF)
- Pour les salariés, prise en charge par le fonds de formation (CPF, CPF-PTP)



CONTACT

Elodie MASSET - 04 71 65 70 69
elodie.masset@educagri.fr



NOS INDICATEURS 2024



Réussite: 100%



Satisfaction: 96%

Certificateur: MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
Date enregistrement certification: 01/01/2025
Date échéance certification: 29/11/2029

 L'organisme de formation s'engage pour accueillir les personnes en situation de handicap
N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou mail